



**TRANSPLANT
QUÉBEC**

*Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie
depuis 50 ans*

COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 18 avril 2024, 06h00

Don et transplantation d'organes :

PRÈS DE 80% DES QUÉBÉCOIS SOUHAITENT UNE LOI SPÉCIFIQUE ET COMPLÈTE

Montréal, le 18 avril 2024 — Selon un sondage mené par Léger pour Transplant Québec, ce sont plus de 3 personnes sur 4 qui sont favorables à ce que le Québec se dote d'une loi spécifique et complète en matière de don d'organes et de transplantation. En effet, alors que l'Assemblée nationale mène une réflexion sur les moyens pour faciliter le don et la transplantation d'organes au Québec, Transplant Québec a souhaité mieux connaître l'opinion des Québécoises et Québécois à cet égard à la veille de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 21 au 27 avril 2024.

« Faisant écho aux besoins concrets qui sont vécus sur le terrain, nous constatons un fort appui de la population quant à la nécessité de procéder à une réforme du don d'organes, notamment par l'adoption d'une loi spécifique et complète en la matière. Ces résultats donnent aux parlementaires les coudées franches pour poursuivre le travail déjà bien amorcé et procéder rapidement à l'adoption d'une loi afin que nous puissions sauver plus des vies », a déclaré la directrice générale de Transplant Québec, Martine Bouchard.

La nécessité d'agir sur plusieurs fronts pour améliorer la performance du Québec

En plus de démontrer l'appui significatif de la population à l'adoption d'une loi, les résultats obtenus témoignent également que les répondants voient d'un bon œil le déploiement d'un éventail de mesures pour améliorer la performance du Québec.

Parmi les éléments ayant été ciblés comme prioritaires par les répondants, trois d'entre eux se démarquent, soient les possibilités de :

- Développer plus d'activités d'information, de sensibilisation et de promotion au sujet du don d'organes (47%)
- Mettre en place le consentement présumé en don d'organes (45%)
- Mettre en place un guichet unique (un seul registre de consentement) et accessible à tous pour faire connaître son consentement au don d'organes (41%)

Les répondants sont par ailleurs d'avis que d'autres éléments doivent être considérés, notamment : prévoir une formation en milieu scolaire afin de permettre aux élèves de se familiariser avec le don d'organes, identifier un organisme responsable et imputable en don d'organes, rendre obligatoire une formation sur le don d'organes pour les professionnels de la santé.

« Le processus de don d'organes et de transplantation est éminemment complexe et ces données en témoignent puisqu'on y constate que la population souhaite qu'un projet de loi contienne plusieurs mesures concrètes, au-delà de la question du consentement. Forte de son expertise unique et hautement nichée, Transplant Québec possède les atouts nécessaires pour le déploiement d'une telle réforme », ajoute la directrice générale de l'organisation.

Des recommandations concrètes pour faire mieux

Les résultats de ce sondage font directement écho aux 12 recommandations présentées par Transplant Québec en commission parlementaire le 31 janvier dernier. Basées sur la littérature scientifique, les expériences mondiales les plus efficaces et l'avis d'experts reconnus, ces recommandations sont articulées autour des quatre axes d'intervention : **l'organisation du don**, ce qui inclut la structure, les processus et les leviers, la **formation des professionnels de la santé**, le **respect des dernières volontés** puis le **consentement**.

« Transplant Québec souhaite activement contribuer au travail entamé par les parlementaires. Nous devons le faire, pour tous ces patients encore en attente d'un organe, pour tous les donateurs décédés et leurs familles. Nous avons le devoir de faire mieux parce qu'il est possible de faire mieux », conclut la directrice générale de Transplant Québec, Martine Bouchard.

Le sondage Léger a été mené du 11 au 14 avril 2024 auprès de 1 000 Québécoises et Québécois pour le compte de Transplant Québec.

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

— 30 —

Source : Transplant Québec

Sandy Bastien, Transplant Québec
514 286-1414, poste 219 / 514 606-2130
sandy.bastien@transplantquebec.ca

Diane Jeannotte
514 772-8019
dianej@djcom.ca